

Spécialités : Orthophoniste

FOH

Forfait pour la prise en charge des patients en situation de handicap



L'acte **FOH** (ou Forfait pour la prise en charge des patients en situation de handicap) est un nouvel acte de l'avenant 16, article 9, conclu le 18 juillet 2017

Code prestation: FOH

Montant de l'acte : 50 € (comprenant l'indemnité de déplacement)

Forfait visant la valorisation de la prise en charge du patient en situation de handicap avec la mise en place des aides fonctionnelles à la communication. L'objectif est d'améliorer la compensation du handicap.

Ce forfait comprend l'indemnité de déplacement et s'il est réalisé au domicile ou lieu de vie du patient.

Il doit peut être coté qu'en association d'un acte de rééducation

AMO 13,8

AMO 14

AMO 15,4 (chez les enfants jusqu'à 16 ans inclus)

Il doit être prescrit et peut également être facturé seul. Il est facturable à tarif opposable dans ce cadre, une fois par an par patient présentant un handicap de la communication et, le cas échéant, en cas d'aggravation importante de l'état de santé du patient.



Vous le trouverez sur Topaze televitale dans la nomenclature avec le code FOH à partir de la <u>version 373</u> disponible depuis juin 2019.

COM	Maintien et adaptation des fonctions de communication dans maladies neuro-dégénératives		AMO	15,60	01/04/2018	15,00
DEMU	Démutisation, rééducation ou conservation de la communication, du langage et de la parole		AMO	15,40		
DMT	Démutisation dans surdités 1° âge, appareillées ou non, y compris implantation cochléaire		AMO	15,40	01/04/2018	15,40
EAUT	Education/Rééducation comm. langage dans cadre des troubles envahissants du développement		AMO	13,80	01/04/2018	13,80
ECOM	Education ou rééducation de la communication et du langage dans les handicaps moteur, sens		AMO	13,80		
EGEN	Education/Rééducation communication et langage dans le cadre des maladies génétiques		AMO	13,80	01/04/2018	13,80
EIMC	Education/Rééducation communication et langage dans le cadre des paralysies cérébrales		AMO	13,80	01/04/2018	13,80
ELH	Education/Rééducation comm. langage handicap de l'enfant de type sensoriel moteur mental		AMO	13,80	01/04/2018	13,50
EPP	Education à l'utilisation des prothèses phonatoires quel qu'en soit le mécanisme		AMO	11,20	01/04/2018	11,10
EPRL	Education précoce comm. langage dans handicap de l'enfant de type sensoriel moteur mental		AMO	13,80	01/04/2018	13,60
EVO	Education à l'acquisition de la voix accophagianne et/ou trachée accophagianne		AMO	11,20		
FOH	Forfait Handicap Orthophonie		FOH	1,00		
FPH	For fait Post Hospitalisation Orthophonic		FPH	1,00		
MEO	Majoration Enfant Orthophonie		MEO	1,00		
RACQ	Éducation à l'acquisition et à l'utilisation de la voix oro-oesophagienne et/ou trachéo-oe		AMO	11,20		
RAF	Rééducation anomalies fonctions oro-myo-faciales entraînant trouble articulation et parole		AMO	13,50	01/04/2018	10,30
RAI	Rééducation troubles d'articulation isolés hors affection neurologique	V	AMO	8,00	01/04/2018	5,10



